

Réf: Dossier 349358

Avis de constitution

SOCIETE « MESKO CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
ANANI, CITE SIPIM ATLANTIQUE 2 BASSAM, NON LOIN DE
O GRADIE-PORT-BOUET., Lot 1096, Ilot 196

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 24/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MESKO CONSTRUCTION »

Objet :

- Maçonnerie ;
- Pose de carreaux intérieurs ;
- Pose de marbre et pavé ;
- Revêtement extérieur ;
- Construction, rénovation, et entretien de piscines ;

- Bâtiment et travaux publics ;
- Divers prestations et services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
ANANI, CITE SIPIM ATLANTIQUE 2 BASSAM, NON LOIN DE
O GRADIE-PORT-BOUET., Lot 1096, Ilot 196

Dirigeant(s) M DJAGBE MESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10167 du 09/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60987/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

